

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

Rejoignez notre équipe de consultants !

Constitution d'une base de données de consultants pour appuyer l'agence Côte d'Ivoire Export dans la réalisation de ses missions.



1 Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a, par le décret n°2022-123 du 23 Février 2022, procédé à la création de l'Agence de Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire, dénommée « Agence Côte d'Ivoire Export ».

Dans le cadre de ses activités, l'Agence Côte d'Ivoire Export procède à la constitution de sa base de données de consultants individuels et de cabinets expérimentés. Ces experts auront entre autres missions, l'évaluation et le renforcement des capacités et l'accompagnement des entreprises locales candidates à l'exportation.

2 Les experts intéressés devront justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience dans leurs domaines de spécialité. Pour les cabinets, les experts faisant partie du personnel clé devront justifier au minimum d'un diplôme de niveau Master (Bac+5) liés à leurs domaines d'expertises.

En outre, les experts attendus auront à intervenir dans les chaînes de valeur suivantes :

- *Anacarde ;*
- *Coton - Textile - Habillement ;*
- *Caoutchouc et Plastiques ;*
- *Fruits tropicaux en particulier la mangue et l'ananas ;*
- *Manioc et dérivés ;*
- *Karité et dérivés ;*
- *Palmier à huile ;*
- *Miel ;*
- *Cola ;*
- *Services de télécommunication, d'informatique et d'information ;*
- *Services d'appui aux entreprises (voyage, financiers...) ;*
- *Art et culture ;*
- *Industrie du spectacle ;*
- *Services de voyage ;*
- *Services financiers ;*
- *Services d'assurance et de pension ;*
- *Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenues par des tiers ;*
- *Services d'entretien et de réparation ;*
- *Services de construction ;*
- *Services médicaux ;*
- *Services d'éducation ;*
- *Autres appuis aux entreprises.*

Les candidatures sollicitées interviendront dans les domaines ci-dessous :

- *Gouvernance d'entreprises ;*
- *Vente et Marketing ;*
- *Ressources Humaines et gestion des compétences ;*
- *Production (selon des filières) ;*

- *Comptabilité et Finance ;*
- *Elaboration de Business Plan à l'export ;*
- *Normes, qualité, certification et gestion des emballages ;*
- *Marketing international et promotion commerciale ;*
- *Droit international des affaires ;*
- *Négociation internationale ;*
- *Négoce, vente et prospection de marché ;*
- *Accès et recherche de financement ;*
- *Transport - logistique ;*
- *Gestion environnementale et sociale ;*
- *Ethique des affaires.*

3 Les consultants intéressés sont appelés à manifester leur intérêt en soumettant un dossier de candidature composé des éléments suivants :

- ***Pour les cabinets :***

- * *Lettre de manifestation d'intérêt ;*
- * *Registre de commerce ;*
- * *Attestations de bonne exécution justifiant de missions similaires ;*

- ***Pour les consultants individuels :***

- * *Une lettre de motivation ;*
- * *Un Curriculum Vitae détaillé ;*
- * *Une copie des diplômes ;*
- * *Trois (3) personnes de références.*

Les consultants ayant fournis les preuves de qualifications et d'expériences pertinentes seront enregistrés dans la base de données de l'Agence Côte d'Ivoire Export et contactés selon les besoins de l'agence.

4 Les soumissions de dossiers pourront se faire par mail, à l'adresse suivante : consultants@cotedivoirexport.ci , au plus tard le **15 Mai 2024 à 00 heures GMT.**

En objet du mail de soumission, prière faire figurer la mention

« AMI Consultants – Domaine d'intervention »

(Ex : AMI Consultants - Gouvernance d'entreprises)

N.B : *Tout dossier reçu après la date limite de dépôt ne pourra pas être pris en compte pour l'année budgétaire en cours.*